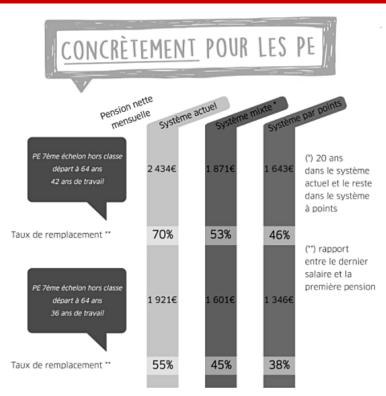
# CONDITIONS DE TRAVAIL, SALAIRES, RETRAITES TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE



#### RETRAITES PAR POINTS : CATASTROPHE ANNONCÉE POUR LES PE



Pour les professeurs des écoles, la perte de pension engendrée par cette réforme pourrait atteindre 900€ nets par mois !

Si le projet de réforme Delevoye-Macron aboutit, il sera catastrophique pour l'ensemble des salarié·es et fonctionnaires et particulièrement les enseignantes!

La retraite par points n'a pas d'autre finalité que de réduire drastiquement les pensions, de reculer davantage les bornes d'âge... Il s'agit ainsi pour le gouvernement de faire disparaître le principe et de solidarité entre générations pour ouvrir le « marché des retraites » aux fonds de pension et à la finance.

Alors que les enseignant·es français·es subissent un réel déclassement salarial et une dégradation galopante de leurs conditions de travail, le projet du président de la république consiste à les faire travailler davantage, plus longtemps... pour une retraite indigne!

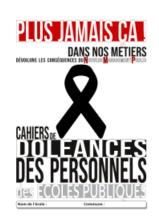
Salaires, santé, conditions de travail, retraite : tout est lié ! Tout cela s'imbrique logiquement dans une carrière. Les projets gouvernementaux sont une attaque frontale sans précédent sur tous les fronts.

### SE MOBILISER AVEC TOUTE LA SOCIÉTÉ À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE !

10h00 - 11h00

Rassemblement devant la DSDEN 72 (bvd Paixhans) Retour des cahiers de doléances pour compilation

Voir retour d'une école au dos!





11h00-13h00

Assemble Générale des personnels de l'Éducation Nationale gymnase Jean Rondeau

13h30

Manifestation interprofessionnelle

Départ : place de la gare du Mans (bvd Robert Jarry)









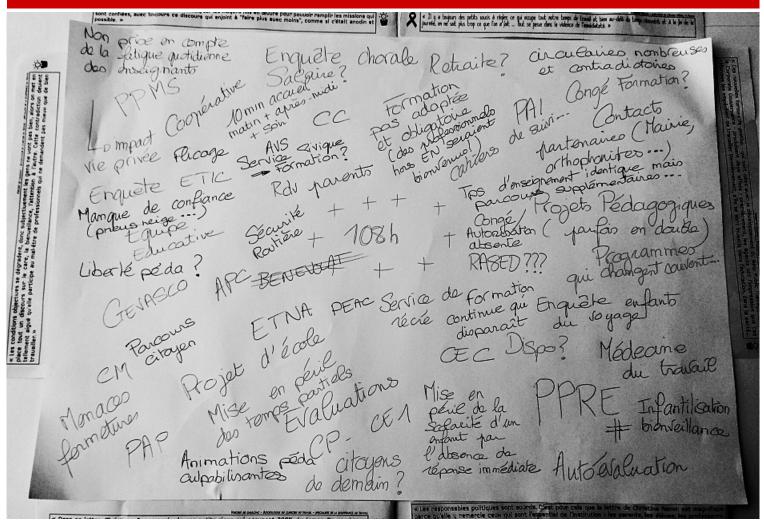






## CAHIERS DE DOLÉANCES DES PERSONNELS...

LE RETOUR D'UNE ÉCOLE... VOTRE PAROLE COMPTE. A VOUS DE JOUER !



« LES RESPONSABLES POLITIQUES SONT SOURDS. C'EST POUR CELA QUE LA LETTRE DE CHRISTINE RENON EST MAGNIFIQUE PARCE QU'ELLE Y REMERCIE CEUX QUI SONT L'ESSENTIEL DE L'INSTITUTION : LES PARENTS, LES ÉLÈVES, LES PROFESSEURS. ELLE Y EXPRIME SON AMOUR DE SON MÉTIER, ET LE FAIT QU'ELLE S'EST SENTIE COMPLÈTEMENT "CASSÉE" PARCE QU'ELLE NE POUVAIT PLUS L'EXERCER CORRECTEMENT. »

« On devrait traiter les professionnels comme des sujets individuellement et collectivement capables d'élaborer des réponses aux problèmes qui sont posés. Or les nouvelles modalités de management produisent un écart entre les prescripteurs et le travail réel. »

VINCENT DE GAULÉJAC - SOCIOLOGUE DU CLINICIEN DU TRAVAIL - SPÉCIALISTE DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

## **R**ETRAITES

EXIGEONS ENSEMBLE, LE 5 DÉCEMBRE ET APRÈS, L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES POUR REVALORISER LES SALAIRES, AMÉLIORER LES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE : UNE URGENCE !

ORGANISER UN SYSTÈME SOLIDAIRE, PÉRENNE ET EN GARANTIR LE FINANCEMENT EST UN ENJEU DE SOCIÉTÉ MAJEUR.

IL FAUT :

- UN SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL QUI ASSURE À TOUTES ET TOUS UN BON NIVEAU DE REMPLACEMENT DES MEILLEURS SALAIRES (6 DERNIERS MOIS) À 60 ANS ET AVEC DES POSSIBILITÉS DE DÉPART ANTICIPÉ, LE MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS,
- AMÉLIORER LE NIVEAU DES PENSIONS DE TOUTES ET TOUS, PRENDRE EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS DE SOCIÉTÉ ET LES NOUVEAUX BESOINS... CE QUI NÉCESSITE D'AC-CORDER UN FINANCEMENT PLUS IMPORTANT AUX RETRAITES.

#### CE QUE REVENDIQUE LA FSU

• L'INTÉGRATION DANS LA DURÉE COTISÉE DES ANNÉES D'ÉTUDES AINSI QUE DES PÉRIODES DE FORMATION, D'APPRENTISSAGE, DE STAGES, DES SERVICES CIVIQUES ET DE CHÔMAGE ENTRE LA FIN DE LA FORMATION ET LA VIE PROFESSIONNELLE, CONGÉS PARENTAUX, ... • LA PRISE EN COMPTE DE LA FATIGUE AU TRAVAIL, SA PÉNIBILITÉ, LA DIFFICULTÉ DES FINS DE CARRIÈRE

AVEC NOTAMMENT DES DISPOSITIFS DE FIN DE
CARRIÈRE (RÉTABLISSEMENT DE LA CPA DÈS 55 ANS ET
EXTENSION À TOUS LES PERSONNELS CONTRACTUELS), LE
DROIT EFFECTIF À UNE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE,
DES POSSIBILITÉS D'ALLÉGEMENT DU TEMPS DE
TRAVAIL ET POUR CEUX ET CELLES QUI LE SQUI LE SQUI LE

UNE DIVERSIFICATION DES TÂCHES PERMETTANT UN PARTAGE DE L'EXPÉRIENCE...,

- AMÉLIORATION DES DROITS FAMILIAUX
- DES DROITS NOUVEAUX : PRISE EN CHARGE DE COTISATIONS POUR LES AIDANTS, RÉVERSION POUR LES COUPLES PACSÉ-ES...